

Fiche d'inscription et médicale de liaison
Mini Club du Larvotto

L'enfant :

Nom.....Prénom

Date et lieu de naissanceNationalité.....

Etablissement scolaireClasse.....

Adresse

Situation des parents : Célibataire Union libre Marié Séparé Divorcé Veuf

Le père – Responsable légal

NomPrénom

Adresse

.....

Téléphone domicile.....Portable

*Adresse électronique

Nom et adresse de l'employeur

Téléphone bureau

Couverture sociale.....

La mère - Responsable légal

NomPrénom

Adresse

.....

Téléphone domicilePortable

*Adresse électronique

Nom et adresse de l'employeur

Téléphone bureau

Couverture sociale

*Facultatif

Personnes autorisées à prendre l'enfant :

Nom..... Téléphone Signature.....
Nom..... Téléphone Signature.....
Nom..... Téléphone Signature.....
Nom..... Téléphone Signature.....

Personnes à prévenir en cas d'urgence dans le cas où les parents ne seraient pas joignables :

Nom..... Téléphone Signature.....
Nom..... Téléphone Signature.....

Santé

Nom du médecin traitant.....Téléphone

Maladies antérieures

Traitement médical en cours.....

L'enfant présente-t-il des pathologies nécessitant une prise en charge spécifique :

Oui

Non

Si oui, précisez

Votre enfant présente-t-il des difficultés à vivre en collectivité, est-il sujet à des phobies, porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses dentaires, auditives, etc....

Précisez :

.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, l'autorise à participer à toutes les activités extérieures organisées par le Mini Club.

Je soussigné(e),responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du Mini-Club du Larvotto à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident pouvant survenir à mon enfant, qui pourra, selon l'urgence apparente, être hospitalisé au Centre Hospitalier Princesse Grace.

Fait à Monaco, le

Signature du tuteur légal

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions dans les établissements concernés.

En application de l'article 14 de la Loi du 23 décembre 1993 modifiée, relative aux informations nominatives, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent auprès du Point Petite Enfance. Certaines informations sont susceptibles d'être communiquées à la Direction des Services Fiscaux pour les foyers soumis à l'impôt sur le revenu.